

UN TERRITOIRE DURABLE, UNE BONNE SANTÉ

LES ÉLUS, CHEFS D'ORCHESTRE DE L'ACTION LOCALE



PLAIDOYER DESTINÉ AUX ÉLUS POUR UNE APPROCHE CROISÉE
SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LEURS POLITIQUES :
DES POINTS DE REPÈRES ET DES EXEMPLES D' ACTIONS CONCRÈTES

Points de repères

Développement durable : de nouveaux objectifs pour les territoires

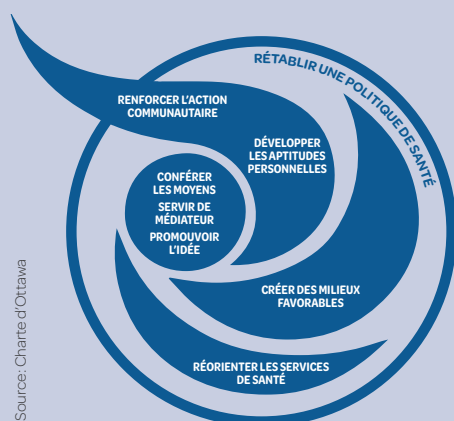
Les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) adoptés en 2015 constituent le cadre de référence pour les partenaires (collectivités, entreprises, associations, citoyens, etc.) soucieux de mettre en œuvre sur leur territoire à l'horizon 2030 des démarches de transition écologique et solidaire.



Véritable feuille de route, l'Agenda 2030 couvre l'intégralité des enjeux de développement durable : climat, biodiversité, énergie, eau, santé, éducation, réduction des inégalités, lutte contre la pauvreté, etc.

 **Pour en savoir plus :**
<https://www.agenda-2030.fr/>

Promotion de la santé



La promotion de la santé est un processus qui confère aux individus les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur les déterminants de leur santé et ainsi de l'améliorer. Elle repose sur l'élaboration de politiques publiques saines, la création d'environnements favorables à la santé mais aussi le renforcement des aptitudes et capacités des individus. La participation de la population est essentielle dans toute action de promotion de la santé.

 **Pour en savoir plus :**
<https://www.who.int/fr/>

Développement durable et Promotion de la santé, une alliance bénéfique au service des habitants et du territoire

Les conditions socio-économiques (métier exercé, niveau d'éducation, habitudes de vie - alimentation, pratique sportive...) et les facteurs environnementaux interviennent pour près de 80 % dans la détermination de la santé et le bien-être d'une personne.

Engager des actions locales alliant santé, bien-être et développement durable, par la mise en œuvre conjointe des objectifs du développement durable (ODD) et d'une politique de promotion de la santé, est **l'une des pistes les plus prometteuses** pour réduire les inégalités et renforcer l'attractivité des territoires.



Guy LAUNOY,
Professeur de santé publique,
Université de Caen Normandie

"L'amélioration de la santé de la population ne dépend pas que de l'organisation des soins mais dépend de l'organisation de la société qui est beaucoup plus large : l'urbanisme, la politique de transport, la politique de protection sociale... toutes ces politiques vont interférer avec la santé. Finalement, la santé est un enjeu intersectoriel."

 **Interview intégrale :**
<http://bit.ly/videos-chercheurs-SE>

Approche intersectorielle des compétences des collectivités : un levier d'actions pour la promotion de la santé et le développement durable

Environnement sain

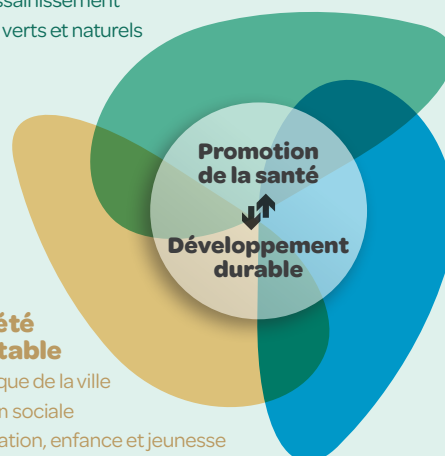
- > Protection de l'environnement et du cadre de vie : air, déchets, bruit, énergie
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations
- > Eau et assainissement
- > Espaces verts et naturels

Société équitable

- > Politique de la ville
- > Action sociale
- > Éducation, enfance et jeunesse
- > Culture
- > Sport et loisirs

Économie prospère

- > Développement économique
- > Aménagement, urbanisme
- > Habitat
- > Transport, mobilité
- > Tourisme



Politiques de développement durable et promotion de la santé : des points communs à retenir

- **Deux approches transversales** et intrinsèquement liées.
- **Des réponses conjointes** aux enjeux de développement du territoire, de solidarité et de santé des habitants.
- **Une nécessité** pour répondre de manière efficace aux besoins et attentes de tous les habitants.
- **Un élargissement des visions** de santé et de développement durable souvent limitées aux soins de santé et à l'environnement.
- **Une mobilisation** de l'ensemble des acteurs et des citoyens.



Linda CAMBON,
Docteur en santé publique,
Université de Bordeaux

"Développement durable et promotion de la santé sont deux approches complètement sœurs. Le concept « One Health » (Une seule Santé) montre cette complémentarité. La santé humaine, la santé de l'écosystème, de la végétation, de l'espèce animale sont une seule et même santé et si on commence à agir de manière négative sur une de ces formes, en réalité, on agit sur l'autre."

🔗 **Interview intégrale :**
<http://bit.ly/videos-chercheurs-SE>

Les élus, chefs d'orchestre locaux pour une approche transversale

La santé, en tant que compétence, ne relève pas obligatoirement des collectivités locales. Toutefois, les élus locaux disposent de nombreux leviers pour améliorer la santé et la qualité de vie des populations par leurs compétences : aménagement, urbanisme, transports-mobilité, logement, environnement, politique de la ville, éducation-jeunesse... **Intégrer la santé et le développement durable de manière transversale à l'action publique est un puissant levier pour rompre avec des politiques locales souvent cloisonnées, gagner en efficacité et augmenter l'attractivité du territoire.** Par leur connaissance des réseaux d'acteurs et leur capacité à mobiliser les services de leur collectivité, les élus locaux sont des acteurs clés, chefs d'orchestre de l'action locale.



Cyrille HARPET,
Enseignant-chercheur en
sciences humaines et sociales,
Université de Rennes/EHESP

"Il y a des collectivités où cette culture de la compétence partagée, du dialogue des compétences a émergé, c'est souvent une question de culture transversale. Il faut accepter que son champ de compétence ne soit pas une fin en soi. Développement durable et santé publique font appel nécessairement à des compétences qui vont se rencontrer."

🔗 **Interview intégrale :**
<http://bit.ly/videos-chercheurs-SE>

En tant qu'élu, que puis-je faire ? Quelques repères incontournables

- **J'identifie les projets stratégiques et les aborde en croisant les enjeux** de santé, de développement économique, de bien-être social et de protection de l'environnement du territoire.
- **Je partage une culture commune** au sein des services de la collectivité et développe les compétences interdisciplinaires, notamment à l'ingénierie de projet.
- **J'associe un binôme élu et technicien autour d'un projet** et j'identifie un chef de projet pour plus d'efficacité.
- **J'encourage les partenariats avec les acteurs du territoire.**
- **J'invite les usagers et représentants d'habitants** à participer à la réflexion avec une attention particulière à porter sur les seniors et les publics défavorisés.
- **J'assure un suivi des actions** et je les évalue à l'aide d'indicateurs pour les réorienter si besoin.
- **Je valorise le travail des acteurs de terrain** et les incite à poursuivre leurs engagements.
- **Je contribue au partage de pratiques** avec d'autres collectivités.
- **Je fais appel aux référents territoriaux** de promotion de la santé et/ou du développement durable.

Des élus, des territoires engagés !

Dans les pages intérieures, **retrouvez des pistes d'actions concrètes portées par des collectivités et leurs élus** qui, pour la plupart, ont témoigné lors d'une journée sur les politiques liant développement durable et santé, organisée en 2019.

Elles ont mis en place des actions sur les thématiques : aménagement durable, changement climatique, bâtiment, mobilité, alimentation, économie sociale et solidaire, en lien avec leurs compétences.

Agir pour un aménagement sain et durable

Seine-Eure Agglo (27)

<https://www.agglo-seine-eure.fr>

QUEL CONTEXTE ?

À l'occasion d'un projet de renouvellement urbain dans un quartier de Louviers, les élus ont souhaité développer une **démarche d'urbanisme favorable à la santé**. Les objectifs sont de proposer des équipements adaptés et accessibles à tous, de favoriser la mobilité et l'activité physique, d'aménager des espaces de vie agréables, sécurisés, vecteurs de mixité sociale et de prendre en compte les usages des habitants.

QUELS OUTILS MOBILISÉS ?

- Une étude habitat.
- Une étude urbaine pour définir une stratégie urbaine et sociale d'intervention afin d'établir la convention avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain.
- Une recherche-action pour un urbanisme favorable à la santé afin d'ouvrir le dialogue avec les habitants sur les notions de qualité de vie/bien-être/santé.

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

Les bureaux d'études, l'Agglomération et la Ville de Louviers ont mis en place :

- Un diagnostic sur la composition, les dimensions, l'isolation des logements.
- Des marches exploratoires : cadre de vie, habitudes et usages, relations sociales, accès aux services.
- Des ateliers ou entretiens individuels : facteurs favorables ou défavorables à la santé, réflexion sur les aménagements et recommandations.
- Une visite d'un quartier en fin de rénovation et une visite de chantier sur les thèmes : bruit, circulation, sécurité, protection, communication.
- Un questionnaire cadre de vie, déplacements, espaces de jeux.
- Un livre d'or pour donner son avis, faire remonter des informations et besoins.
- Des ateliers parents enfants dans les écoles avec une réflexion sur « mon quartier idéal ».

Les différentes actions ont permis d'élaborer un diagnostic partagé avec les habitants, d'identifier les difficultés et proposer des préconisations d'aménagement.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Politique de la ville

Aménagement de l'espace et urbanisme

Habitat

Voirie et réseaux divers



Dispositif associé : Contrat local de santé

Ville

Politique éducative

Action sociale et solidarité

Espaces verts



Cyrille HARPET,
Enseignant-chercheur en
sciences humaines et sociales,
Université de Rennes/EHESP

"Aménageons des espaces promoteurs de santé : ne raisonnons pas uniquement en termes de réduction de risques, raisonnons aussi en termes d'incitation à avoir un comportement promoteur de santé. Un espace aménagé avec de la verdure, des espaces paysagers, a un effet apaisant pour la population, par la diminution acoustique par exemple et va être incitatif pour des activités de type sport, activité physique, détente, loisirs."

Interview intégrale :

<http://bit.ly/videos-chercheurs-SE>



Agir pour un climat limitant les risques sur la santé



Commune de Malaunay (76)

<http://www.malaunay.fr>

QUEL CONTEXTE ?

En 2010, Malaunay s'est lancée dans la démarche Cit'ergie, un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. La commune vise l'autonomie énergétique à l'horizon 2050. Constatant sa vulnérabilité face aux risques climatiques, la priorité des élus est la mise en place de politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

La commune qui était endettée, avec un patrimoine vieillissant, s'est saisie de ces handicaps pour en faire des atouts. Les ressources humaines et l'ingénierie ont permis de lever des financements et de réduire l'endettement. Aujourd'hui, la commune est plus attractive.

QUEL OUTIL MOBILISÉ ?

Label Cit'ergie:  European Energy Award

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

Malaunay mène une stratégie de transformation de son territoire autour de 6 axes :

- **L'urbanisme, en aménageant un territoire équilibré entre habitat, mobilité et espaces naturels :** la végétalisation des bâtiments et espaces publics, par exemple, contribue à l'atténuation (stockage du carbone) et à l'adaptation (protection contre les inondations, canicules...) au changement climatique. Autres actions : plantation d'arbres fruitiers et création d'espaces « comestibles » avec pour objectif que Malaunay devienne « territoire comestible » et s'engage dans une trajectoire vers l'autonomie alimentaire.
- **La maîtrise de l'énergie, pour faire des économies utiles à tous :** rénovation des bâtiments publics, création de logements publics à énergie positive adaptés aux fortes chaleurs, mise en place d'un service pour accompagner les familles les moins favorisées...
- **L'approvisionnement local et durable** en produisant des énergies renouvelables.
- **La mobilité :** « bouger autrement qu'en voiture solo ».
- **Le management de la transition, pour motiver régulièrement le changement :** par exemple, accompagnement des habitants et formation des agents dans le cadre de la démarche « zéro phyto ».
- **Le partage des acquis et des connaissances, pour être plus fort ensemble :** par exemple, organisation d'un défi ludique et participatif « La transition prend ses quartiers » pour accompagner les habitants et salariés dans la transition écologique.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Construction et entretien des écoles	Éducation, enfance, jeunesse
Entretien du patrimoine bâti communal	Action sociale
Espaces verts	Aménagement de l'espace et urbanisme
Gestion des équipements sportifs	Rénovation énergétique du logement et de l'habitat

Agir pour des bâtiments favorables à la santé

Commune de Marcey-les-Grèves (50)

<http://www.marcey-les-greves.fr>



QUEL CONTEXTE ?

En 2015, la commune de Marcey-les-Grèves a pris en compte les enjeux de santé liés à la qualité de l'air intérieur dès la conception du projet d'extension de l'école maternelle et élémentaire. Elle a ainsi anticipé les dispositions du décret du 17 août 2015 visant à évaluer la qualité de l'air intérieur et à engager un programme de prévention dans les établissements accueillant des jeunes enfants.

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

La construction de l'extension de l'école maternelle a intégré un concept architectural : une **entrée de lumière zénithale permettant d'offrir une source de lumière diffuse et une meilleure circulation de l'air**, avec l'installation de fenêtres de toit à ouverture programmable. Suite à ces travaux, la mise en place à titre expérimental d'une **évaluation** et analyse de la qualité de l'air au sein de l'école a permis de démontrer **les bénéfices de la ventilation naturelle** en complément de la ventilation mécanique. De ce retour d'expérience scientifique sur les fenêtres de toit à ouverture motorisée et programmable, il ressort d'excellents résultats en matière de qualité de l'air intérieur du bâtiment. L'ensemble des acteurs a œuvré pour un projet d'intérêt général.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Construction et entretien des écoles

Agir pour une mobilité saine et durable

📍 Saint-Lô Agglo (50)
<http://www.saint-lo-agglo.fr>



QUEL CONTEXTE ?

Saint-Lô Agglo a lancé, en 2016, une étude globale Plan de Déplacements Urbains (PDU)/Plan Local de l'Habitat (PLH)/Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), visant à doter le territoire d'un outil stratégique pour les années à venir.

La collectivité étant sous le seuil des 100 000 habitants, le PDU est volontaire et réalisé à la demande des élus. De grandes orientations ont été identifiées :

- **Assurer une meilleure desserte du territoire**, améliorer l'accessibilité des pôles de proximité et la sécurité des déplacements.
- **Faire émerger une culture des mobilités** en réponse à la culture du tout-voiture en développant les transports en commun et l'intermodalité.
- **Inciter à la pratique des modes actifs** pour les déplacements du quotidien.

QUEL OUTIL MOBILISÉ ?

Plan de déplacements urbains.

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

La collectivité propose une **offre multimodale pour rendre le territoire attractif** : réseau de transports collectifs urbains, service de transport à la demande, un service adapté aux personnes à mobilité réduite, un service de location de vélos à assistance électrique (100 vélos de différents types sur 15 points de location). Une expérimentation de vélos à hydrogène a été lancée. Les élus favorisent les déplacements à vélo en créant des **continuités cyclables entre les aménagements existants pour plus de sécurité**. Un **schéma directeur cyclable** est en cours de validation. Un service de covoiturage de proximité est en projet.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Aménagement de l'espace et urbanisme

Transport

Voirie

Promotion du tourisme

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Agir pour une alimentation saine et durable

📍 Communauté urbaine
Caen la mer/Ville de Caen (14)
<https://www.caenlamer.fr/>

QUEL CONTEXTE ?

Dans le cadre de l'Agenda 21 de la Communauté urbaine lancé en 2013 et après concertation, 100 actions pour le territoire et 21 pour une collectivité exemplaire ont été identifiées dont certaines sur l'alimentation, la prévention autour des produits phytosanitaires.

Parmi les objectifs de l'Agenda 21 :

- Favoriser l'agriculture bio et durable.
- Promouvoir une consommation responsable.

... déclinés concrètement :

- **Contribuer à structurer une agriculture de proximité**, respectueuse de l'environnement et des producteurs.
- **Assurer aux écoliers une alimentation saine**, variée, équilibrée et de qualité.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Aménagement de l'espace et urbanisme

Voirie et entretien des espaces verts

Eau et assainissement

Collecte et gestion des déchets ménagers

Contribution à la transition énergétique

Construction et entretien des écoles, éducation, enfance, jeunesse (communes)

QUEL OUTIL MOBILISÉ ?

Stratégie de développement durable animée par la Direction Développement Durable, Transition Énergétique et Prévention des Risques, mutualisée de la ville de Caen/Caen la mer.

Agir pour l'économie sociale et solidaire

➔ Caux Seine Agglo (76)

<https://www.cauxseine.fr/>



QUEL CONTEXTE ?

Initiée dès 2006 avec la démarche entreprendre en coopérant, la collectivité mène une politique volontariste de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) : une économie ancrée sur son territoire, qui place l'Homme au centre et qui apporte des solutions innovantes à des problématiques sociales et/ou environnementales. Les axes de la politique de soutien à l'ESS :

- Soutien aux structures existantes.
- Aide à l'émergence de projets.
- Implication dans les réseaux nationaux et régionaux de l'ESS.
- Animation territoriale innovante des acteurs de l'ESS : elle vise à identifier des filières porteuses de création d'emplois de proximité et d'innovation sociale et environnementale. Le dispositif est fondé sur la coopération de la société civile (associations, entreprises) et des différents acteurs locaux.

QUEL OUTIL MOBILISÉ ?

Maison des Compétences, équipement public partenarial dédié à l'emploi, la formation, l'insertion et l'orientation.

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

Engagée depuis longtemps sur l'interface entre économie circulaire et économie, Caux Seine Agglo mène, depuis peu, **une démarche « Territoires amis des aînés »** afin d'accompagner chaque commune à penser la ville de demain face au défi du vieillissement de sa population : adaptation du cadre urbain, développement de services de proximité (mobilité, alimentation...), amélioration du cadre de vie et des logements, lutte contre l'isolement...

L'Agglomération s'appuie sur l'expertise de la commune nouvelle de Port-Jérôme-sur-Seine déjà bien impliquée dans la démarche « Villes Amies des Aînés » : réalisation d'un diagnostic, concertation des habitants et acteurs (dont le Conseil des Sages qui réfléchit et apporte des suggestions sur tout sujet d'intérêt général pour les habitants), élaboration d'un plan d'actions. En parallèle, l'Agglomération porte **la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée »**. Ces deux démarches croisées ont pour objectif **de faire émerger des filières créatrices d'emplois de proximité** qui répondent aux besoins identifiés d'accompagnement des seniors via la coopération entre structures de l'ESS et les entreprises locales. D'autre part, l'Agglomération construit actuellement un **Pôle d'économie sociale et solidaire**, couplé avec une pépinière d'entreprises, la volonté étant de créer des liens forts entre économie traditionnelle et ESS. Ce Pôle abritera la ressourcerie, le garage social, du maraîchage biologique, un fablab...

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Développement économique

Emploi, insertion professionnelle

Action sociale et santé

Création et gestion de maisons de services au public

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

À l'origine, la collectivité a mis en place, avec la FREDON⁽¹⁾, une **charte d'entretien des espaces publics et un accompagnement des communes**. La Communauté urbaine ayant aujourd'hui la compétence « voirie et espaces verts », l'ensemble du territoire est en démarche autonome « Zéro phyto ».

Elle s'est également emparée de la thématique **alimentation locale raisonnée et bio** dans la restauration collective pour sensibiliser les élus et techniciens des communes, en lien avec la **réduction du gaspillage alimentaire**. **Le réduire, c'est dégager, à terme des marges financières, qui seront réinvesties dans l'achat de produits de saison, locaux ou bio**. Pour répondre aux besoins des communes, la collectivité a conçu une formation, à destination des cuisiniers en restauration collective publique « cuisiner avec des produits bio et locaux tout en maîtrisant ses coûts », en partenariat avec un diététicien, un cuisinier et Bio en Normandie. Elle travaille avec le CNFPT pour généraliser cette formation.

Caen Normandie Métropole, regroupant 26 intercommunalités (EPCI) dont Caen la mer et 3 Conseils départementaux, s'est lancée dans **l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)** visant à relocaliser l'agriculture et développer une alimentation de proximité de qualité.



Maxime MARIE,
Géographe,
Université de Caen Normandie

"Il y a un lien très fort entre niveau de diplôme et profil alimentaire d'un ménage. Les cadres mangent beaucoup plus de légumes que les ouvriers : 97 kg par an contre 72 kg. L'élaboration d'un Projet alimentaire territorial par une collectivité est un levier d'actions pour réduire ces inégalités. Dans la restauration collective par exemple, elle peut agir sur l'approvisionnement des produits, l'accès de tous à une alimentation saine et équilibrée, l'éducation des enfants..."

► Interview intégrale :

<http://bit.ly/videos-chercheurs-SF>

⁽¹⁾ Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



**Pour aller plus loin,
des ressources existent
pour votre territoire**

DES CORRESPONDANTS LOCAUX RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

› **Prévention et promotion de la santé**
<http://bit.ly/referents-promotion-sante-ARS>

› **Développement durable**
<http://bit.ly/referents-DD-Dreal-Region>

DES STRUCTURES RESSOURCES RÉGIONALES

**Agence Normande de la Biodiversité
et du Développement Durable**
<https://www.ane-normandie.fr>
<http://www.ird2.org>

Promotion Santé Normandie
<https://www.promotion-sante-normandie.org>

DES INSTITUTIONS À VOS CÔTÉS

Agence Régionale de Santé Normandie
<http://www.normandie.ars.sante.fr>

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>

Région Normandie
<http://www.normandie.fr>

UN TERRITOIRE DURABLE, UNE BONNE SANTÉ

LES ÉLUS, CHEFS D'ORCHESTRE DE L'ACTION LOCALE

Ce plaidoyer a été élaboré dans le cadre du Plan régional Santé-Environnement Normandie (PRSE 3) qui définit des priorités et un plan d'actions sur la période 2017-2021. Celui-ci vise à réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé et à agir localement pour un environnement favorable à la santé.

<http://www.normandie.prse.fr>

Ce document est accompagné de :

› **Fiches-actions pour chacune des thématiques présentées**

› **Dossier documentaire thématique :**

<https://www.ane-normandie.fr/publications/sante-et-environnement>

› **Interviews de chercheurs :**

Linda CAMBON, titulaire de la chaire Prévention, Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement de Bordeaux

Cyrille HARPET, Enseignant-chercheur, École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes (EHESP), département Santé Environnement Travail et Génie Sanitaire, Université de Rennes

Maxime MARIE, Géographe, Université de Caen

Guy LAUNOY, Professeur de santé publique et épidémiologie, Université de Caen

› **Synthèses de journées d'échanges**

« L'Atelier, la Suite ! » du 4 février 2019

« Politiques liant développement durable et santé : Parlons-en ! »
<http://bit.ly/atelier-la-suite-4-fevrier-2019>

Retrouvez toutes ces ressources dans le grand dossier
du site internet PRSE 3 Normandie :
<http://bit.ly/dossier-territoire-durable-bonne-sante>



« Un territoire durable, une bonne santé » est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) et de Promotion Santé Normandie (PSN)

Avec le soutien financier et technique de l'ARS Normandie, la DREAL, la Région Normandie dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement Normandie 3.

Rédaction : Anne-Sophie DE BESES/ANBDD et Timothée DELESCLUSE/PSN

Comité de pilotage et de lecture : Pierre-Alexis BARBIER/DREAL, Marion BOUCHER/PSN, Nathalie LUCAS/ARS, Sophie RAOUS/ANBDD, Marine RIGAL/Communauté de communes Eure Madrie Seine, Marie-Pierre TARDIEU/Région Normandie, Anne-Fleur TRAVERSE/Seine Normandie Agglomération.

Élaboré grâce aux apports des participants de la journée « Politiques liant développement durable et santé : parlons - en ! » du 4 février 2019.

Crédits : Agglo Seine-Eure, ANBDD, Caux Seine Agglo, Commune de Marcey-les-Grèves, Ville de Malaunay, Saint-Lô Agglo, Adobe Stock.

Conception/réalisation graphique : Rémi Pommereuil/ Promotion Santé Normandie
Dépôt légal : septembre 2019.

Achévé d'imprimer : septembre 2019 – Imprimerie MEP